



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 29
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 6
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.081/D

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET VILLE

SEANCE DU 22/09/2026

LE MARDI VINGT-DEUX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H05, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER,	Monsieur Nicolas DOHIN,	Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER,	Monsieur Eric ADAM,	Madame Nathalie ALCARAZ,
Monsieur Dominique SERGI,	Monsieur Timotée DAVIOT,	Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Madame Elisabeth FALOU,	Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,	Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET,	Monsieur Dominique EBLÉ,	Monsieur Serafino SERRAVALLE,
Madame Stéphanie AUFFRAY,	Madame Catherine CHABOSSON,	Madame Atidel MEHANNECHE,
Madame Laure MARTELLA MALRIEU,	Monsieur Johnny PALMA,	Monsieur Nicolas COURTOT,
Madame Lydia GAUGIN,	Madame Nelly OBAMBI,	Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI,
Madame Francine BOBOT,	Monsieur Jérôme RITTLING,	Madame Fabienne MEURICE,
Madame Audrey LEPAGE,	Madame Myriam MONDON	

POUVOIRS :

Madame Valérie RAGOT a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Madame Nathalie DO HUU a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER,
Madame Sylvia CAMEIRA a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jean-Michel MATHY a donné pouvoir à Monsieur Jérôme RITTLING,
Monsieur David FÉROT a donné pouvoir à Madame Audrey LEPAGE

SEANCE DU 22/09/2026

OBJET : **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET VILLE**

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le budget primitif 2026 adopté par le Conseil Municipal du 28 avril 2026,

VU le Compte Financier Unique 2025 adopté par le Conseil Municipal du 23 juin 2026,

CONSIDERANT la nécessité d'intégrer les restes à réaliser 2025 et l'affectation du résultat 2025,

Sa Commission Finances - Ressources humaines - Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte

28 Voix Pour, 4 Voix Contre, 3 Abstentions

ARTICLE 1 : **APPROUVE** le budget supplémentaire de l'exercice 2026 aux montants suivants :

- Investissement : 3 696 344,78€
- Fonctionnement : 145 942,00€

ARTICLE 2 : **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 22/09/2026

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET VILLE

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 23/09/2026

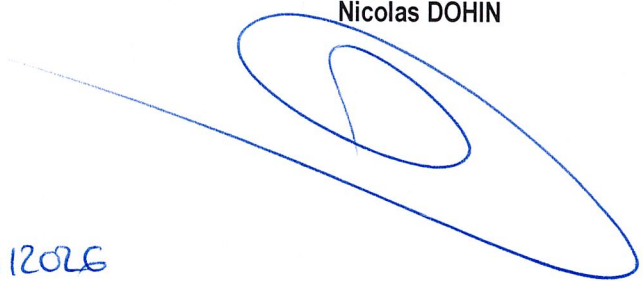
Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN



Acte publié sur le site de la Ville le : 25/09/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.081/D

Objet de l'acte : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET VILLE

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260922-BRU_DE_26347_1-DE

Date de l'acte : 22/09/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_26347_1

Date de réception en Préfecture : 25 septembre 2026